

MOBILITE 2025 – Recrutement Poste à profil

COORDONNATEUR REP+ - Collège Romain Rolland / SOYAUX -

CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION :

Le coordonnateur REP+ est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré dont il est le collaborateur direct, et du principal du collège tête de réseau.

Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP+ s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire en lien avec le programme d'actions de la Cité Éducative de Soyaux.

Il fait partie de l'équipe de réseau co-animee par le principal, l'inspecteur de l'éducation nationale et l'IA-IPR référent, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe, la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes.

Il a principalement une mission d'ordre pédagogique et il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau, ainsi qu'aux actions soutenues par la Cité Éducative de Soyaux

LES MISSIONS :

L'objectif du coordonnateur REP+ est de favoriser les changements de pratiques pédagogiques et éducatives quotidiennes, conditions indispensables à la réussite des élèves issus des milieux populaires ou défavorisés.

En collaboration avec les équipes de circonscription, du collège et des formateurs académiques, il accueille, accompagne, soutient et participe à la formation de l'ensemble des personnels du réseau.

Il favorise la cohérence pédagogique et éducative dans le réseau (de la TPS à la 3ème).

Axe pédagogique :

- aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire ;
- mettre en cohérence les axes retenus dans le projet du réseau REP+ et les actions envisagées dont il suit la mise en œuvre ;
- participer, en collaboration avec l'équipe de circonscription, au pilotage des dispositifs propres à l'éducation prioritaire, comme la réduction des effectifs en GS, CP et CE1, les heures de professeurs ressource, les concertations et la scolarisation des moins de trois ans. Pour cela, il sait s'appuyer sur les résultats des évaluations nationales ;
- favoriser et développer les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau ;
- participer aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau ;
- contribuer à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet réseau REP+ ;
- être amené à prendre en charge des élèves des écoles et du collège dans le cadre de dispositifs particuliers et ponctuels.

Axe administratif :

- assurer le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP+, préparer les réunions des comités de pilotage du réseau et mettre **en œuvre les décisions** ;
- rédiger et diffuser les relevés de conclusions ;
- mettre en place et tenir le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques ;
- collecter et diffuser **l'information et la documentation** ;
- favoriser la mutualisation et la diffusion des actions ;
- représenter **l'institution dans les instances partenariales** ;
- apporter **son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville**, en lien avec les actions de la Cité Éducative, et accompagner les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du réseau.

Axe partenarial :

- organiser les concertations et être **garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau** ;
- développer les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel) ;
- contribuer à la mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

Connaissances et Compétences mobilisables :

- bonnes connaissances des fonctionnements des 1er et 2nd degré, des enjeux du REP+ (référentiel de l'éducation prioritaire) et des principes de la **refondation de l'éducation prioritaire** ;
- aptitude au travail d'équipe, à conduire des réunions et des animations ;
- capacités à faire preuve d'initiative et d'autonomie, à être force de proposition, à impulser et accompagner une dynamique de projet ;
- capacités rédactionnelles et bonne connaissance de l'usage des technologies de l'information et de la communication ;
- être innovant, créatif, motivant, valorisant, ouvert aux autres.

Contraintes du poste :

La fonction nécessite une grande disponibilité, d'**une très forte loyauté et de discrétion**.

L'inscription valide sur la liste d'aptitude des directeurs d'école permet d'être affecté à titre définitif.

Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école est vivement souhaitée.

L'exercice d'un temps partiel est incompatible avec la fonction.

Ce poste ouvre droit à une NBI de 30 points.

Il est demandé à toute personne intéressée de prendre contact au préalable de sa candidature avec l'IEN chargé de la circonscription Angoulême EST.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidats qui souhaitent postuler pour cet emploi doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente

L'attribution du poste est soumise à un entretien préalable devant une commission départementale pour valider la candidature

Date limite de transmission pour visa **du dossier de candidature auprès de l'IEN d'affectation actuelle** : **le 23 avril 2025**

Information de candidature à transmettre également à :

Division des personnels du 1^{er} degré

Tél. : 05.17.84.01.57 - @ : personnels16@ac-poitiers.fr